

ÉDITO

Réuni le 3 juin dernier, le conseil d'administration de la Safer Grand Est a élu son nouveau président pour les quatre prochaines années. Thierry Bussy était président de la Safer Champagne-Ardenne de 2013 à 2017 et premier vice-président lors du précédent mandat.



Thierry Bussy,
nouveau président de la Safer Grand Est



Thierry Bussy (au centre),
Sophie Lehé et Marc Moser

« La création d'une Safer à l'échelle Grand Est nous a permis d'unir nos forces et d'adapter notre gouvernance à ce grand territoire. Le trio Alsacien, Lorrain et Champardennais que nous avons formé avec Marc Moser, alors président, et Sophie Lehé, vice-présidente, a fait ses preuves durant ces quatre dernières années. C'est pourquoi je souhaite poursuivre avec eux dans cette même dynamique. En tant que vice-présidents, ils m'accompagneront au quotidien et assureront la présidence des comités techniques de leur département.

La Safer est un formidable outil pour la gestion foncière de nos espaces agricoles et naturels. Avec 240 membres de comités techniques répartis sur dix départements, elle est un lieu unique de débat qui rassemble toutes les sensibilités, s'adapte à son territoire et prend des décisions éclairées avec l'oeil bienveillant et la validation de nos tutelles, garantes de notre bon fonctionnement.

L'élaboration de notre nouveau Programme Pluriannuel d'Activités des Safer (PPAS), véritable feuille de route pour la période 2022/2028, sera notre premier chantier.

Nous consulterons tous les membres de comité technique ainsi que l'ensemble de nos partenaires pour définir ensemble nos priorités, nos ambitions politiques, les moyens et les financements à mettre en oeuvre. Un comité régional piloté par la DRAAF suivra nos travaux avant l'approbation du PPAS par Madame la Préfète de Région en juin 2022.

Comme vous le savez, la proposition de loi (PPL) Sempastous est lancée. Ces prochains mois, l'enjeu en interne consiste à adapter notre organisation et former nos équipes pour appliquer ce nouveau contrôle et ainsi filtrer les transmissions sociétaires qui ont pour finalité un agrandissement excessif au détriment de projets d'installation ou de confortation. Cette PPL n'est qu'une étape. L'accaparement des terres tout comme le contournement de la Safer passent également par de nombreuses ventes en démembrement de propriétés, notamment dans la Champagne. La prestation de service représente par ailleurs un danger ; la mainmise sur des fermes complètes par des prestataires qui réalisent l'intégralité des travaux agricoles sur des milliers d'hectares.

Continuer de faire pression sur le législateur pour faire évoluer la loi et renforcer l'action de la Safer restent une priorité si nous voulons renouveler les générations. Pour cela, nous comptons également sur un nouvel outil financier mis en place par le réseau des Safer, un fonds de portage national, sur lequel je travaille activement depuis de nombreux mois dans le cadre de mes délégations nationales. En tant que nouveau président, mon engagement est total pour que notre entreprise reste un opérateur foncier essentiel au service de la ruralité et de la vitalité de nos territoires. »

ACTUALITÉS



Le député Jean-Bernard Sempastous (au centre) en visite dans la Marne en mai dernier, auprès de Thierry Bussy (à droite) et de Franck Jacquet, maire de Chenay.



En mars dernier, Victoire De Baynast, diplômée en droit rural, a rejoint l'équipe auboise en tant que conseiller foncier. Selon elle, son métier consiste « à recréer du lien entre les agriculteurs, les aider dans le développement de leur exploitation, les conseiller et les accompagner, au sein de la Safer, acteur incontournable de la vie agricole ».

L'ACTUALITÉ EN LIGNE

LE-PRIX-
des-terres.fr

Consultez en ligne, gratuitement, les prix moyens statistiques des terres et prés, des vignes, des forêts ainsi que les analyses, les chiffres du marché et des informations personnalisées.

À VOS AGENDAS !

Pendant l'été, retrouvez-nous sur les évènements suivants :

AUBE - 22/08

Fête de l'Agriculture
Paisy-Cosdon

MOSELLE - 28 et 29/08

Pays'An Fête
Terres Ô Frontières
Basse-Ham

HAUTE-MARNE - 29/08

Fête de l'Agriculture
Orquevaux

MARNE - 03 et 04/09

Carrefour des collectivités territoriales
Châlons-en-Champagne

BILAN 2020 :

MARCHÉ FONCIER & ACTIVITÉ DE LA SAFER GRAND EST



- ▶ **29 053** notifications de ventes pour **58 880 ha** soit **16 865 ha** de moins qu'en 2019,
- ▶ **3 778** projets examinés pour **937** candidats retenus,
- ▶ **4 827 ha** rétrocédés (hors forêts et bien ruraux) soit **500 ha** de plus qu'en 2019,
- ▶ Seulement **8%** des surfaces achetées par la Safer l'ont été par voie de préemption (405 ha),
- ▶ **20 295 ha** supplémentaires auraient été nécessaires pour satisfaire l'ensemble des projets.

CHAQUE ANNÉE EN MOYENNE, LA SAFER GRAND EST C'EST :



73

installations de jeunes agriculteurs

320 projets

de circuits courts accompagnés

263 ha

attribués en faveur de l'agriculture biologique

35 %

des surfaces attribuées avec un objectif de maintien de l'exploitant en place

1 023 ha

attribués en faveur de jeunes installés

725 ha

de forêt attribués



SAFERGRANDEST.COM

labonneparcelle.safer.fr

SIÈGE SOCIAL

14 rue Rayet Liénart
51420 Witry-lès-Reims
03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr

SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

ARDENNES/MARNE :
03 26 04 77 71
ardennes@safergrandest.fr
marne@safergrandest.fr

AUBE :

03 25 73 42 89
aube@safergrandest.fr

HAUTE-MARNE :

03 25 35 03 38
haute-marne@safergrandest.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE :

03 83 95 46 00
meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

MEUSE :

03 29 79 30 44
meuse@safergrandest.fr

MOSELLE :

03 87 15 09 08
moselle@safergrandest.fr

BAS-RHIN :

03 88 62 52 90
bas-rhin@safergrandest.fr

HAUT-RHIN :

03 89 43 24 67
haut-rhin@safergrandest.fr

VOSGES :

03 29 29 14 44
vosges@safergrandest.fr